RESUME DES DECISIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 3 JUILLET 2025

Découvrez les principales décisions adoptées par votre Conseil communal, destinées à améliorer la vie locale.

Contrat de Rivière Meuse Aval - programme d'actions 2026-2028

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la participation de notre commune au **programme d'actions 2026-2028 du Contrat de Rivière Meuse Aval**.

Une nouvelle étape pour préserver nos cours d'eau, prévenir les inondations et mieux gérer notre ressource en eau.

Tous les 3 ans, les partenaires du Contrat de Rivière construisent un programme d'actions concrètes pour restaurer, protéger et valoriser les rivières et leurs abords.

Parmi les actions priorisées pour les prochaines années :

◆ Sensibilisation à l'impact de l'utilisation des lingettes dans les sanitaires et à l'utilisation de produits écologiques

◆ Lutte contre les inondations : projets concrets et accompagnement des habitations à risque

◆ Promotion de la gestion durable des eaux de pluie (citernes, déconnexion du réseau d'égout, valorisation)

◆ Économie d'eau dans les bâtiments publics et chez les citoyens, surtout en période de sécheresse

◆ Nettoyage des cours d'eau avec l'aide de bénévoles, scouts, Été solidaire, etc.

◆ Sensibilisation aux espèces invasives, à la gestion des déchets verts en berge, au nourrissage des animaux sauvages...

Ces actions, parfois discrètes mais essentielles, sont le fruit d'un travail collectif : celui du CRMA, de nos services communaux, de nos élus et des citoyen·ne·s engagé·e·s.

Envie d'agir, de participer à un nettoyage de ruisseau, de proposer une idée ou de poser une question ? On vous informera régulièrement de l'avancement du programme.